

## La création littéraire à l'université

### Introduction

#### *L'irrésistible ascension de la création littéraire*

Récurrents sont les discours de déploration sur la crise des études littéraires, voire la mort de la littérature. Et pourtant, depuis quelques années, un phénomène nouveau attire de nombreux étudiants dans les départements de lettres en France et manifeste un réel engouement pour les pratiques littéraires : il s'agit de l'écriture créative, expression qui s'est développée en France en partie sous l'influence de l'expression américaine *creative writing*, et qui est en train de se substituer à écriture littéraire, pour des raisons que nous analyserons plus loin.

L'écriture créative pénètre désormais dans les universités, à tous les niveaux : en licence, tout d'abord, sous forme d'ateliers d'écriture depuis 1968 puis de façon plus massive depuis l'an 2000. En master ensuite, depuis 2014, ont commencé à émerger des masters de création littéraire. Outre ces masters, existent désormais des diplômes universitaires (DU) et des licences professionnelles formant à divers métiers de l'écriture. Enfin, plus récemment, sont apparus des doctorats de « Pratiques et théories de la création littéraire », signes d'une mutation importante, même s'ils sont encore rares. Un autre indice de cette évolution est la création de plusieurs postes d'enseignants-chercheurs en écritures créatives : en juin 2011, à l'Université de Provence (devenue depuis AMU) est ouvert un poste de maître de conférences en 9e section, officiellement profilé « ateliers d'écriture ». Puis l'Université de Cergy-Pontoise crée en 2017 un poste de maître de conférences en écritures créatives. En 2018, deux postes de professeurs sont ouverts : à Aix-Marseille, en « Littérature française du xixe siècle – Roman – Création littéraire » et à Cergy-Pontoise un poste de professeur en écritures contemporaines et création littéraire. De cette entrée progressive de l'écriture créative à l'université, il importe de comprendre les enjeux et les effets. Ces nouvelles formations universitaires ont suscité des réactions parfois mitigées, voire hostiles, dans la presse, de Pierre Gaxotte dénonçant dès 1974 dans *Le Figaro* les « professeurs de canulars » à Olivier Guez, évoquant en 2013 dans *Le Monde* les « écrivains américains, cultivés en pépinières ». En revanche elles génèrent un enthousiasme indéniable auprès des étudiants, comme le manifestent le grand nombre de candidatures que reçoivent chaque année les quatre premiers masters de création littéraire et la demande croissante d'inscription en thèse de recherche en création littéraire.

De telles pratiques rompent avec une tradition universitaire vieille d'un peu plus d'un siècle. Les études de lettres en France, depuis le début du xxe siècle, ont pour vocation de transmettre un savoir littéraire étayé sur l'histoire littéraire, les théories littéraires et l'aptitude à lire et interpréter les œuvres. Dans les universités françaises, depuis qu'a été condamnée la rhétorique, à la fin du xixe siècle, on ne s'intéresse guère à l'art d'écrire, ou du moins l'écriture se cantonne à une écriture critique.

La littérature n'a donc pas le même traitement que les autres arts – arts plastiques, musique, théâtre, danse – qui sont enseignés dans les conservatoires, les écoles d'art ou dans les départements d'art à l'université : dans ces domaines, la pratique artistique va de soi, elle est consubstantielle à la recherche ou à l'approche théorique.

Sur ce point, les études littéraires en France se distinguent de bien d'autres pays et notamment des États-Unis qui depuis la fin du xixe siècle enseignent à l'université les *creative writing*, du Québec qui depuis la seconde moitié du xxe siècle propose des doctorats de « recherche-crédation » ou de la Grande-Bretagne qui comporte des programmes de *creative writing* depuis 1970. En mars 2005, le premier congrès européen consacré à l'écriture de création attestait d'une présence de programmes d'écriture créative à l'université dans de nombreux pays européens, de la Grande-Bretagne à l'Ouzbékistan, en passant par la Finlande, la Suède, la Russie ou la République tchèque.

Comment comprendre à la fois cette spécificité des études de lettres en France et cette ouverture relativement récente à l'écriture créative ? De quoi ces nouvelles pratiques sont-elles le signe ? En quoi transforment-elles les études littéraires universitaires, la conception de la recherche et la place même de la littérature dans la société ?

Violaine Houdart-Merot